Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDMEC/2016-68** **27/01/2016**

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexes : 3

Objet : Préparation au concours réservé aux agents non titulaires pour l'accès au grade d'ingénieur des systèmes d'information et de communication (ISIC) - session 2016.

Textes de référence :

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

- Décret n° 2015-576 du 27 mai 2015 portant statut particulier du corps des ingénieurs des systèmes d'information et de communication .

Mots clés : recrutement, ingénieur des systèmes d'information et de communication.

Destinataires d'exécution :
Agents du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Les ingénieurs des systèmes d'information et de communication sont régis par le décret n° 2015-576 du 27 mai 2015 portant statut particulier du corps des ingénieurs des systèmes d'information et de communication (ISIC).

Les ingénieurs des systèmes d'information et de communication constituent un corps à vocation interministérielle relevant du ministre de l'intérieur classé dans la catégorie A prévue à l'article 29 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

Ils exercent des fonctions de conception, de mise en œuvre, d'expertise, de conseil ou de contrôle en matière de systèmes d'information et de communication.

A ce titre, ils peuvent exercer des fonctions d'encadrement.

Ils peuvent également être en charge de la direction des services compétents en matière de systèmes d'information et de communication.

Ils ont la possibilité d'exercer leurs fonctions dans les services de l'Etat, de ses établissements publics ou d'autorités administratives dotées de la personnalité morale.

Le ministère de l'intérieur organise un concours réservé aux agents non titulaires pour l'accès au corps d'ingénieur des systèmes d'information et de communication (loi Sauvadet) au titre de l'année 2016.

1- Nature des épreuves :

L'épreuve écrite d'admissibilité consiste en la résolution d'un cas pratique à partir d'un dossier intégrant les aspects techniques et de management des systèmes d'information, de 25 pages maximum, permettant d'apprécier les qualités d'expression, d'analyse et de synthèse du candidat (durée de l'épreuve : 4h00*).*

L'épreuve orale d'admission consiste à vérifier les capacités du candidat à répondre aux exigences techniques et les aptitudes au management, requises pour l'exercice des fonctions auxquelles il postule, devant un jury qui disposera d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Ce dossier n'est pas noté (durée de l'épreuve : 30mn).

2- Inscription au concours :

Les agents ont possibilité de prendre connaissance des modalités d'organisation du concours pour l'accès au corps des ingénieurs SIC en consultant le site internet du ministère de l'intérieur, rubrique "le ministère recrute", puis "filière systèmes d'information et de communication" où figurent les conditions d'éligibilité, le calendrier des épreuves et les modalités d'inscription.

3- Préparation au concours :

Le ministère de l'intérieur (bureau du recrutement et de la promotion professionnelle – BRPP) propose une préparation pour les agents non titulaires intéressés par ce concours.

Vous trouverez en pièces jointes la notice d'information, et la fiche d'inscription qui devra être complétée, dactylographiée par le candidat (accompagnée obligatoirement du tableau de recensement des candidatures), visée par son supérieur hiérarchique et le responsable local de formation puis scannée et adressée par mail à l'adresse suivante : gestionnaire5-prompro@interieur.gouv.fr au plus tard **le mercredi 24 février 2016, délai de rigueur**. (Cette procédure d'inscription s'applique à tous les candidats quel que soit leur périmètre d'affectation).

Pour le ministre, et par délégation,
La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SG/DRH/SDRF/BRPP
Section préparation aux concours et examens professionnels

BULLETIN D'INSCRIPTION
Préparation au concours réservé d'ingénieur des systèmes d'information et de communication non titulaires (loi Sauvadet) Session 2016

Afin de valider votre inscription,
ce bulletin individuel doit être complété (dactylographié), puis renvoyé
à votre bureau de formation qui nous le fera suivre par voie électronique

JUSQU'AU MERCREDI 24 FÉVRIER 2016

PREPARANT

☐ **Mme** ☐ **M.**

Nom _____ **Prénom** _____ *(ces données seront utilisées pour la création de votre identifiant)*

Date de naissance _____

Matricule *(indiquez obligatoirement le numéro de matricule porté sur la carte agent)* _____

Catégorie A ☐ **agents non titulaires**

Date d'entrée dans la fonction publique _____ **Ancienneté** _____

Type de contrat ouvrant droit au concours _____

Les candidats doivent vérifier avant leur inscription à cette préparation qu'ils remplissent les conditions requises pour présenter le concours réservé.

SERVICE D'EMPLOI DU PREPARANT

Affectation :

☐ **ADMINISTRATION CENTRALE**

☐ **SERVICE DÉCONCENTRÉ**

☐ **JURIDICTION ADMINISTRATIVE**

☐ **AUTRE MINISTÈRE**

***Précisez* :**

☐ secrétariat général ☐ gendarmerie nationale ☐ tribunal administratif ou cour d'appel administrative
☐ police nationale ☐ préfecture ☐ autre (*précisez*) _____

Direction (*en toutes lettres*) _____

Bureau/service (*en toutes lettres*) _____

Adresse du lieu de travail _____

Adresse mail personnelle *(adresse mail sur laquelle vous seront adressées les modalités de connexion pour le téléchargement des devoirs)* _____

Téléphone professionnel _____ **Téléphone portable** _____

BULLETIN D'INSCRIPTION
Préparation au concours réservé d'ingénieur des systèmes d'information et de communication non titulaires (loi Sauvadet)

Session 2016

☒ **Préparation à l'épreuve écrite (formation à distance de 2 devoirs sur support numérique)**
(date prévisionnelle de la mise en ligne du 1er devoir : 7 mars 2016)

OPTION

☐ **Préparation à l'épreuve orale (en cas d'admissibilité)**

ENGAGEMENT D'ASSIDUITE

Je m'engage à :

- ☞ Renvoyer les devoirs aux dates prévues dans le calendrier qui me sera communiqué ;
- ☞ Transmettre à la correction un minimum d'un devoir sur les deux proposés ;
- ☞ Suivre la formation en présentiel (si option choisie) ;
- ☞ Me présenter aux épreuves du concours réservé.

À défaut, une éventuelle demande d'inscription pour une préparation ultérieure ne sera pas prise en compte.

Le préparant	Le responsable hiérarchique	L'animateur de formation
Nom	Nom	Nom
Prénom	Prénom	Prénom
	Qualité	
Date	Date	Date
Signature	Signature	Signature

Nom du gestionnaire de la préparation : Anna Paola DA SILVA
gestionnaire5-prompro@interieur.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat général
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA PROMOTION PROFESSIONNELLE
Section préparation aux concours et examens professionnels

Notice d'information à l'usage des stagiaires

Préparation aux épreuves du concours réservé aux agents non titulaires pour l'accès au grade d'ingénieur des systèmes d'information et de communication
Session 2016

1 - OBJECTIF DE LA PREPARATION

L'épreuve écrite :
Renforcer la capacité des participants à répondre aux exigences de l'épreuve écrite consistant en la résolution d'un cas pratique à partir d'un dossier intégrant les aspects techniques et de management des systèmes d'information, de 25 pages maximum, permettant d'apprécier les qualités d'expression, d'analyse et de synthèse du candidat (durée de l'épreuve : 4h00*).*

L'épreuve orale :
Renforcer les capacités du candidat à répondre aux exigences techniques et les aptitudes au management, requises pour l'exercice des fonctions auxquelles il postule, devant un jury qui disposera d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Ce dossier n'est pas noté (durée de l'épreuve : 30mn).

2 – INSCRIPTION A LA PREPARATION

La fiche d'inscription devra être complétée (dactylographiée) par le candidat, visée par son supérieur hiérarchique et l'animateur (ou correspondant) de la formation. Elle devra être accompagnée du tableau de recensement complété de manière individuelle.

Les candidats devront indiquer impérativement leur numéro de matricule (indiqué au dos de la carte agent) sur la fiche d'inscription.

Cette fiche devra être ensuite scannée et adressée par mail à l'adresse suivante : gestionnaire5-prompro@interieur.gouv.fr. La date limite de la période d'inscription est fixée au **mercredi 24 février 2016, délai de rigueur**. Cette procédure d'inscription s'applique à tous les candidats quel que soit leur périmètre d'affectation.

Toute demande d'inscription qui parviendra incomplète ou après cette date ne sera pas prise en compte.

3 - CONTENU ET DEROULEMENT DE LA PREPARATION A L'EPREUVE ECRITE

Le ministère de l'Intérieur propose aux candidats une préparation axée sur les apports méthodologiques. Deux devoirs transverses sont proposés aux candidats.

La prestation est réalisée par le Groupe Moniteur, spécialisé dans les domaines techniques. Le prestataire assure les corrections des devoirs et le suivi personnalisé des apprenants. Le candidat recevra à l'adresse mail qu'il aura indiquée lors de sa demande d'inscription, un courriel du groupe **MONITEUR** lui précisant certains éléments propres à cette préparation, et lui indiquant notamment les modalités d'accès à la plate-forme (adresse de connexion, identifiant, mot de passe, téléchargements des devoirs…).

4 – CONTENU ET DEROULEMENT DE LA PREPARATION A L'EPREUVE ORALE

Une formation en ligne consacrée à l'aide à la constitution du dossier RAEP est proposée, ainsi qu'une préparation à l'épreuve orale au centre national de formation du ministère de l'intérieur situé 27 cours des Petites Ecuries à Lognes (77185) réservée aux candidats admissibles :

– une formation en ligne accessible depuis l'intranet ou internet, composée de plusieurs modules de quelques minutes chacun. Ces modules vous aideront à comprendre l'objectif du dossier RAEP et vous permettront de travailler à la constitution de votre propre dossier. Les accès à ces modules vous seront transmis en temps utile dans votre parcours de formation.

– une formation en présentiel d'une journée animée par un formateur externe, qui portera sur la méthodologie pratique de l'épreuve orale d'admission.

5 – OBLIGATION D'ASSIDUITE

Les stagiaires inscrits à la préparation s'engagent à respecter les modalités suivantes :

- renvoyer les devoirs à la correction aux dates prévues ;
- effectuer un minimum d'un devoir sur les deux proposés au cours de la préparation ;
- se présenter au concours réservé.

Toute préparation ultérieure, quelle qu'elle soit, sera refusée au stagiaire n'ayant pas respecté ces obligations.

6 – FINANCEMENT

Pédagogie : la prise en charge de cette préparation est assurée par la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF).

Logistique : Les frais liés à l'hébergement, au transport et à la restauration ne sont pas pris en charge par la SDRF.

Attention : la sous-direction du recrutement et de la formation ne finance qu'une seule préparation par année et par apprenant.

7 – OBSERVATIONS

L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours réservé.

Les candidats doivent s'inscrire au concours par :

→ voie postale à l'adresse suivante : 27, cours des Petites Ecuries – 77185 LOGNES

ou

→ voie électronique sur le site internet du ministère : www.interieur.gouv.fr

Il est recommandé de privilégier l'inscription par voie électronique.

TABLEAU DE RECENSEMENT DES CANDIDATURES POUR LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE À L'ÉPREUVE ÉCRITE DU CONCOURS RÉSERVÉ INGÉNIEUR SIC SAUVADET
(AU TITRE DE L'ANNÉE 2016)

Civilité	NOM	PRÉNOM	ADRESSE MAIL PERSONNELLE	ADRESSE MAIL PROFESSIONNELLE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL	CONCOURS PREPARÉ	SUPPORT	MATRICULE	Adm centrale ou Déconcentré	AFFECTATION (Périmètre)
TABLEAU A RENSEIGNER EN MAJUSCULE										
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE		Liste déroulante	Liste déroulante
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			
						ING SIC SAUVADET	NUMERIQUE			